

Le petit

TRONCY

20

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE SAINT BONNET LE TRONCY – Janvier 2024



Sommaire du numéro 20

Le mot du Maire	Page 2
Travaux et actualités	Page 3
La vie des associations	Pages 4 - 9
Informations	Page 10
Histoire de pays : La Rafle de Saint Bonnet le Troncy	Page 11 - 15
Comptes rendus des conseils municipaux	Page 16 - 19
Infos pratiques - Etat civil	Page 20



C'est un numéro du *Petit Troncy* un peu différent des précédents que vous allez pouvoir lire.

Le 11 décembre dernier la commune a commémoré le 80 anniversaire de la rafle de Saint Bonnet le Troncy. Vous trouverez plusieurs pages relatant l'évènement et la commémoration. Ce fut un moment riche en émotions que nous avons pu vivre ensemble autour des enfants et petits-enfants des victimes, d'une part parce que les évocations sont douloureuses et d'autre part parce que cela fait chaud au cœur de voir autant de monde présent. Je souhaite sincèrement remercier la population de Saint Bonnet qui s'est déplacée en masse pour cette commémoration de la rafle du 11 décembre 1943.

Pour ce mot du Maire, je me contenterais de faire un bilan de l'action du conseil municipal sur l'année 2023 et une projection de l'année à venir.

Tout d'abord concernant les travaux. Les 2 grands chantiers avancent bien.

Le bar restaurant du musée tout d'abord. Après deux mois de vérification de la Préfecture sur la légalité des marchés passés avec les entreprises, les travaux ont pu démarrer début septembre. La démolition intérieure, la consolidation des planchers et la pose des huisseries sont terminées. Le plaquiste, le plombier et l'électricien vont pouvoir intervenir rapidement. Les réunions de chantier ont lieu le mardi matin avec les entreprises et l'architecte. Des travaux annexes au musée ont été nécessaires. Il s'agit de la pose d'une bouche de raccordement des eaux usées, de la mise en place d'un compteur électrique séparé de l'église et d'un système de comptage de l'eau potable. Normalement, les travaux devraient être terminés pour la fin du printemps.

La commune a également entamé la recherche d'un gérant. Le dispositif du Beaujolais Vert qui s'appelle « Village d'accueil » a été sollicité pour rechercher une personne intéressée par notre futur commerce.

A ce sujet, si vous connaissez une personne susceptible d'être intéressée par la gestion du bar restaurant, faites-nous en part ! Voilà pour le musée.

Le second chantier important est celui du cimetière.

Les places commencent à se faire rares. C'est pourquoi la commune a entrepris, il y a 3 ans, son agrandissement. L'achat du terrain, la démolition de l'ancien abattoir, l'aménagement de la partie basse et l'ouverture vers l'ancien cimetière sont terminés. Avant de pouvoir passer à la suite, il est nécessaire de sécuriser le site avec clôture en haut et en bas et une rampe d'accès sécurisée. La clôture basse ainsi que la remise en état du mur de la maison Decours ont été commandées. Nous sommes en attente de l'intervention du maçon et du serrurier. Une étude est en cours pour la réalisation de la clôture haute.

Une fois cette partie fermée, nous pourrions procéder à l'aménagement intérieur avec terrassement, installation d'un ossuaire et mise en place d'un columbarium. L'ossuaire permettra la récupération des tombes abandonnées de l'ancien cimetière.

Il y a encore bien du travail !

Voilà le point sur les travaux réalisés.

Maintenant je vais aborder une série de sujet moins lourd, mais

pesant tout de même dans la gestion quotidienne de la commune.

Tout d'abord les incivilités. J'ai déjà évoqué ce sujet dans un précédent numéro du bulletin communal.

Elles existent toujours. La dernière en date est l'effraction au local des boules du boulodrome. La porte a été fracturée pour 3 ou 4 bières stockées dans le frigo obligeant la commune à remplacer la porte par une porte métallique beaucoup plus couteuse.

Ensuite, des jeunes, ados et enfants continuent à aller au parc du musée qui est fermé. Ils passent par-dessus la clôture grillagée qui est derrière. Des travaux sont en cours avec des terrassements, des trous dans le sol, des gravats et des outils dangereux. Merci aux parents de rappeler que l'accès à cet endroit est interdit.

Concernant les déchets, il existe encore quelques incivilités sur les déchets mis en conteneurs mais elles deviennent plus rares. Je rappelle que les déchetteries du secteur sont toutes gratuites et qu'il est possible d'accéder à n'importe laquelle d'entre elles (Amplepuis, Cours, Saint Nizier, Saint Marcel,...)

Au sujet des poubelles, vous avez pu entendre que depuis le 1^{er} janvier de cette année, vous devez également trier vos déchets alimentaires à part. En effet ceux-ci étant compostables ils doivent être séparés des ordures ménagères. La COR étudie en ce moment un système de tri ou de collecte pour ces déchets. En attendant, je rappelle que la commune a mis en place des composteurs sur le parking de la mairie que vous pouvez utiliser pour ces déchets.

Maintenant, je voudrais remercier toutes les personnes intervenant dans la commune :

Le personnel communal qui est souvent amené à travailler seul ;

Les associations communales qui animent régulièrement le village avec leurs manifestations avec une mention spéciale au Sou des écoles et au Bar associatif.

Les associations d'aide à domicile qui interviennent dans plusieurs familles ;

Les services de secours Gendarmes ou Pompiers.

Les services du département ou de la COR qui nous aident dans la gestion quotidienne de la commune.

Enfin, un Maire n'est rien sans son conseil. Je remercie très chaleureusement les membres du conseil municipal pour leur aide et leur investissement dans la vie communale.

Je vous souhaite à toutes et à tous une **Excellente Année 2024 pleine de Bonheur.**

Musée :

Les travaux ont démarré la semaine du 11 septembre 2023. La démolition intérieure effectuée, les maçons ont pu intervenir ainsi que le menuisier pour la consolidation des planchers. Les ouvertures sont faites et les fenêtres sont posées. Le bâtiment est hors d'eau hors d'air. Le plaquiste, l'électricien et le plombier vont pouvoir intervenir.



L'architecte Nathalie Cinquin qui coordonne le chantier organise tous les mardis matin une réunion de chantier sur place pour faire le point avec les entreprises et la mairie.

Fin de chantier prévu début été 2023.

Nos recherches pour trouver un futur exploitant du commerce ont débutées et confiées à Denis Longin en charge des « Villages d'accueil du Beaujolais Vert ».

Ci dessous des projections des travaux terminés (Images réalisées par Nathalie Cinquin, architecte).



Cimetière :

Les barrières qui fermeront le cimetière sont commandées de même que la reprise du mur de la maison Descours. Nous espérons la pose début 2024. Tant que le cimetière n'est pas clos, il ne sera pas possible de l'utiliser. Il restera également le marquage au sol du parking (déjà bien utilisé!).

Les Déchets : Nouvelle réglementation

A compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers. Mais, qu'est ce qu'un biodéchet ? L'article L.541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme *des déchets non dangereux biodégradables de jardin, les déchets alimentaires ou de cuisine*.

En pratique, quel sont les biodéchets à traiter ?

Déchets verts : tontes de pelouses et fauchage, feuilles mortes... et Déchets alimentaires : reste de repas ou de préparation de repas ou produit périmés non consommables.

Cela signifie que dorénavant, ces déchets ne devront plus être traités avec les ordures ménagères mais mis au compost.

La plupart des familles de Saint Bonnet possède des poules ou un compost et cela ne changera rien pour eux. Pour les autres, la commune a mis en place déjà depuis plusieurs années deux bacs de compostage sur le parking de la mairie. A utiliser sans modération !

L'école de Saint Bonnet le Troncy

Cette année nous accueillons avec plaisir une nouvelle équipe éducative. La nouvelle enseignante et directrice est Mme Emilie Côte, Mme Raquin est spécialisée dans l'Aide aux Enfants en Situation de Handicap et Mme Ducerf s'occupe des plus petits en tant qu'ATSEM. (De gauche à droite ci-dessous)



15 élèves sont inscrits et répartis dans une classe unique :

- 1PS, 1MS, 3GS, soit 5 élèves en maternelles.
- 2CP, 1CE1, 1CE2, 4CM1, 2CM2 soit 10 élèves en



élémentaire.

Diverses sorties et activités sont prévues tout au long de l'année scolaire.

- Jeux Olympiques Paris 2024 obligent. Les élèves de la Grande Section au CM2 ont participé au Cross USEP des Sapins le 19 octobre 2023 (les petits et moyens sont venus encourager les plus grands). A la suite de quoi, Ilyana Labrousse a représenté les couleurs de l'école de Saint Bonnet au Cross USEP départemental le 13



décembre 2023 au Parc de Parilly à BRON. Ilyana est arrivée 24^{ème} sur 61 élèves de sa classe d'âge.

- La grande lessive, ça vous dit quelque chose? Tous les élèves ont participé à la Grande Lessive le 19 octobre 2023, dont le thème était "Avec ou sans eau?". Chacun réalise une œuvre que l'on



suspend à un fil à linge.

- 9 novembre : journée Non au Harcèlement
 - 22 décembre : spectacle de Noël.
- Avant l'arrivée du Père Noël, les enfants nous ont présentés leur spectacle, une réussite, merci au soutien des écoles pour son goûter et sa vente de pizzas.
- 13 février à St Just d'Avray rencontre danse avec les écoles de Thel, Mardore et St Just.
 - 21 mars : La Grande Lessive (Thème 2)
 - 14 mai : Intervention du Sytraival sur le tri et le recyclage.
 - 11 juin : Rencontre Ultimate à Mardore avec l'école (Ultimate : comme du football mais à la main avec un frisbee).

La mairie remercie sincèrement les élèves de l'école qui ont réalisé une magnifique fresque pour la commémoration des 80 ans de la rafle de St Bonnet. (Voir article sur la commémoration).



Un peu de Lien / Les Mardis de St Bonnet

Cette association regroupe la gestion du bar associatif, les « Mardis de Saint Bonnet » ainsi que les ateliers « Gym ».

Elle a pour but de créer du lien, de permettre aux habitants de passer du temps ensemble d'échanger et de se dépenser. Vous êtes tous les bienvenues à un moment ou un autre. N'hésitez pas venez nous rejoindre.

Le bar est ouvert les samedis et dimanche de 10h30 à 12h30 ainsi que le 1^{er} vendredi du mois de 19h à 22h. Plusieurs bénévoles sont là pour tenir les permanences. Régulièrement des soirées sont organisées. Pour le Beaujolais nouveau, le samedi 18 novembre, Boris avait préparé un saucisson beaujolais : un réussite appréciée par plus de 40 personnes. Le 9 décembre, ça a été au tour d'Edouardo qui a régalé plus de 30 personnes avec sa soirée péruvienne. Si vous aussi vous avez une spécialité à nous faire découvrir, faites-vous connaître.

Les Mardis de St Bonnet sont animés par Geneviève et Sylvie. En moyenne, une quinzaine de personnes viennent pour des jouer aux cartes ou autres, pour discuter, partager un gâteau préparé par l'un ou l'autre. Ces Mardis sont de véritables moments de convivialités ouverts à tous et frappés de franche rigolade.

Pour rappel : Les Mardis de 14h à 17h30.



La gym est animée par Denis (ou Andrée en cas d'empêchement) de 10h à 11h30 les jeudis et de 20h à 21h30 les mardis, à la Salle des fêtes. Professionnalisme et bonne humeur sont les maître mots de Denis.

Association « Un Peu de Lien »

Président : Emmanuel Buschi

Secrétaire : Pascal Touchard

Trésorière : Sylvie Ginet



Association communale de chasse réunie:

Cette saison 2023-2024 a démarré début septembre avec au total 35 membres originaires de près ou de loin de St Bonnet, mais aussi d'autres départements puisqu'ils sont cette année 14 actionnaires à venir pratiquer la chasse sur la commune.

L'organisation, la sécurité, les manifestations, l'administratif toujours plus important sont autant de missions importantes pour le bon fonctionnement de l'association et cette année, deux nouveaux membres sont venus étoffer le bureau pour partager l'ensemble de ses tâches, Bastien ECHALLIER et Fabrice ROLLIN.

Chaque saison un peu plus, les règles de sécurité restent la priorité n°1 de l'association qui répète à chaque journée des consignes claires pour diminuer tout risque d'accident bien sûr, mais aussi pour partager intelligemment et simplement la nature avec les non pratiquants. D'ailleurs, les membres du bureau vous invitent à venir découvrir ce monde de la chasse lors du concours de chiens de meute sur renard, sans prélèvement, qui se déroulera les 2 et 3 mars prochain et qui a lieu tous les deux ans en association avec les sociétés de chasse de Meaux la Montagne et St Vincent de Reins.

Comme annoncé lors du repas des propriétaires en avril 2023, celui-ci aura lieu tous les deux ans dorénavant. Cette année, il n'aura donc pas lieu mais il sera remplacé par une distribution de terrines de chevreuils qui se déroulera à la même époque.

La Boule du Ronçon :

L'association « AMICALE BOULE DU RONÇON » a été fondée à en 1924. Elle a pour but la pratique de l'éducation physique et des sports, et notamment de la Boule Lyonnaise.

Elle tend à favoriser et développer le goût du jeu de boules et en même temps à maintenir et à augmenter les traditions de bonne camaraderie et de fraternité.

Elle a son siège social à la Mairie de SAINT BONNET LE TRONCY (Rhône).

Elle se compose de 16 licenciés et 4 sociétaires.

Le bilan de l'activité de l'association en 2022-23 :

- Concours de boules officiel 32 doublettes 3^{ème}/4^{ème} Division a eu lieu le 25 mars 2023;
- Qualificatif 3^{ème} et 4^{ème} Division Doublette du secteur ont eut lieu les 6 et 7 mai 2023;
- Le concours de boules officiel 32 simple 3^{ème}/4^{ème} Division du 9 septembre 2023 a finalement été annulé;
- Concours sociétaire de clôture de la saison a eu lieu le 16 septembre 2023.



L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 26 novembre 2023.

Prévision de l'activité de l'association en 2023-24 :

- Concours de boules officiel 32 doublettes 3^{ème}/4^{ème} Division aura lieu le 23 mars 2024;
- Concours de boules officiel 32 simple 3^{ème}/4^{ème} Division aura lieu le 14 septembre 2024;
- Concours sociétaire de clôture de la saison dont la date reste à fixer.

Composition du Bureau

- Président : M Julien SANLAVILLE
Vice-Président : M. Laurent DUMAS
Secrétaire : M. Mickaël Couturier (06-72-74-29-85 / mickael.couturier@laposte.net)
Secrétaire adj. : M. Christian VIGNON
Trésorier : M. Nicolas SANLAVILLE



La vie des associations

HVA Culture:

L'association HVA CULTURE repose sur le bénévolat, l'itinérance et l'écoute. Elle a pour vocation de proposer et de faire vivre tout au long de l'année de multiples activités culturelles dans les 8 communes de la Haute Vallée d'Azergues : Chambost Allières, Chenelette, Claveisolles, Grandris, Lamure sur Azergues, Poule les Echarmeaux, Saint Bonnet le Troncy et Saint Nizier d'Azergues comme un centre culturel itinérant.

Pour ceux qui aiment le cinéma : Tous les derniers vendredis de chaque mois à 20H30 dans la salle de Chambost Allières, un film récent vous est proposé + 1 séance jeune public à 17H30 durant les vacances scolaires. **Nouveauté :** Quelques séances seront proposées à 15h30. Le 26 janvier prochain, il est prévu une journée Cinéma Scolaire avec les 10 écoles du territoire dont celle de Saint Bonnet le Troncy, soit près de 500 enfants.

Pour ceux qui aiment le spectacle vivant : un spectacle est présenté dans chacune des 8 communes avec des propositions d'interventions pédagogiques dans les écoles primaires. Choisies par l'équipe d'enseignants des écoles, ces interventions sont animées par des artistes. Par exemple : En janvier à l'école et la MFR de Lamure, en février dans 4 autres écoles et en mars, pour les écoles de Grandris et St Nizier seront joués différents spectacles :

- **samedi 20 janvier** dans la salle de Lamure sur Azergues à 20H30 le spectacle « **Le Sablier** »
- **samedi 10 février** à 17H30, le spectacle « **Le voyage d'Ulysse** »

Un évènement fort marquera la fin de saison sur le week end du 5 au 7 avril 2024 : « **Circulez y a tout à**

voir ». 8 spectacles vivants seront joués sur 8 communes. Au programme ? Théâtre, clown, cirque et musique pour tous les âges de 2 à 90 ans et plus.

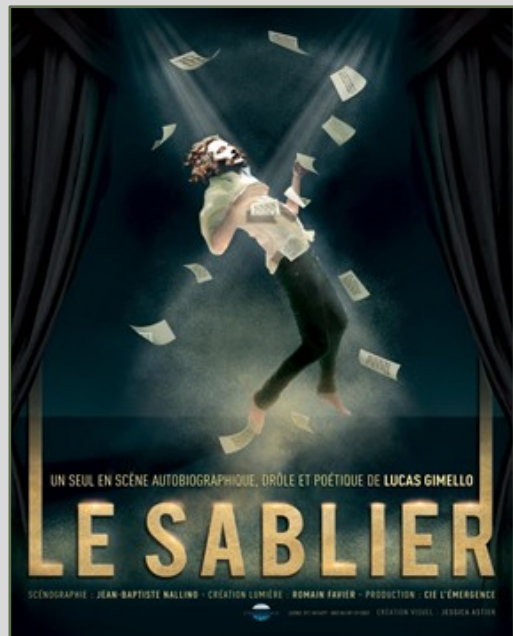
Connaissez vous les compagnies de spectacles qui habitent sur notre territoire ? Et bien ce sera le moment de faire leur connaissance dans ce festival dédié. Pour St Bonnet rendez vous le dimanche 7 avril à 10h à la salle des fêtes pour voir la **Cie Circonvolution**.

Découvrez toutes les informations sur la plaquette du programme de la Saison 2023/2024 ou retrouvez les infos sur notre page facebook : **hvaculture**.

Si vous aimez le cinéma, la danse, la musique, le théâtre ou les spectacles de rue... rejoignez notre équipe de bénévoles suivant votre temps disponible.

Si vous souhaitez recevoir régulièrement le programme par mail, contactez nous à hvaculture@gmail.com

A votre écoute, les bénévoles d'HVA CULTURE



Animation

Ness et Pierre, nous ont invité pour un voyage sonore le 18 novembre à la salle des fêtes.

Pendant cette expérience, ils nous ont fait découvrir les sons des bols de cristal, du gong, des clochettes et de bien d'autres objets.

Plus d'une vingtaine de personnes ont participé à cette expérience de lâcher-prise.





Le Comité des Fêtes

La Fête de l'été



Le temps pluvieux de la veille aura certainement découragé quelques exposants de se joindre à nous. Finalement, ils étaient au nombre de 82, dont 45 en vide grenier et 37 en artisanat. 275 repas ont été servis dont 120 le midi et 155 le soir .

Des exposants sont venus nous montré leur savoir-faire : démonstration de sculpture à la tronçonneuse, démonstration de réalisation de poterie, ruche pédagogique.

Un clown de 91 ans a déambulé dans les rues avec sa cloche et son vélo, réalisant par ci et par là son grand écart. La journée a été musicale avec une accordéoniste de rue.

Parmi les autres animations, citons le passage du calendrier pour une tombola, un concours de comptage de boutons cousus (par Béatrice, Geneviève, Dominique et Valérie), et un atelier de maquillage pour enfants.



Bien évidemment, la fête de l'été ne serait pas la fête de l'été sans son traditionnel concours de pétanques rassemblant familles et amis.

La journée s'est clôturée tard le soir en musique avec le groupe Zanzibar qui a accompagné les convives dégustant la fameuse Paëlla.

Un grand MERCI à M et Mme Dechavanne pour la préparation en cuisine.

En 2024, cet évènement se fera sur 2 jours – Rendez-vous les samedi 24 et dimanche 25 août 2024.



Le comité des fêtes (suite)

Afin de remercier l'ensemble des bénévoles, le comité offre une soirée dansante et conviviale avec notre DJ Julien.

Chers bénévoles,

Nous tenons à vous adresser nos plus sincères remerciements pour votre participation active et enthousiaste à nos événements tout au long de l'année.

Grâce à vous, nous avons pu réaliser de belles actions en faveur de notre cause commune. Vous êtes les véritables ambassadeurs de notre association et nous sommes fiers de vous compter parmi nous, vous, les 52 bénévoles.

Nous vous souhaitons une bonne nouvelle année et nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles aventures !

Le Bureau et son Président



Les bénévoles

Décoration Noël du village

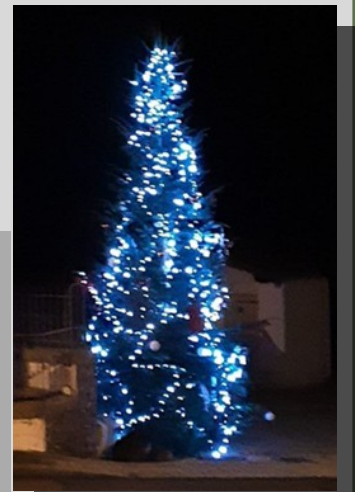
Un soin particulier a été apporté à l'embellissement de notre sapin de Noël, mettant ainsi en valeur notre charmant village

Un grand merci à toutes les personnes qui ont prêté main-forte...

Valérie, André, Lili Perrin, Louis Jo, Pierre C., Enzo et à Jean Philippe G.

Merci du petit café réconfort de Alain.

Merci également à Yves Chizelle pour le généreux don du sapin.



Commémorations

Classe Défense à Lamure.

Au collège de la Haute Azergues, à Lamure, un nouveau projet a vu le jour. Renaud Grattier de Saint Louis, professeur d'histoire-géographie, anime la « Classe Défense ». Cette classe a comme objectif principal l'enseignement des valeurs citoyennes à la vingtaine d'élèves volontaires. Le 31 août dernier, cette classe s'est déplacée à pied de Lamure à St Bonnet pour déposer des galets peints sur la stèle privée des otages de Barbery, puis vers midi, une gerbe aux couleurs de la classe défense, au monument aux morts aux victimes du maquis Vendémiaire. La députée de la 8ème circonscription Nathalie Serre, le maire Pascal Touchard, des représentants du souvenir français du comité du mémorial de Thel et des descendants de victimes étaient présents pour ce moment émouvant.



Après une halte au boulodrome pour se restaurer, les élèves ont repris leur marche jusqu'à Cublize accompagnés par quelques militaires du camp de la Valbonne avec qui ils ont pu échanger.

Diverses Commémorations.

Chaque année la commune commémore ses anciens combattants les 11 novembre, 8 mai et le dimanche suivant le 18 juin.



Informations

Recensement INSEE :

En ce début d'année 2024, la commune va procéder au recensement de la population de Saint Bonnet le Troncy.

Vous allez être prévenu par la mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur.

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide.

Si vous ne pouvez pas par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez vous pour qu'il vienne les récupérer.

L'agent recenseur, M Enzo Viggiani, est recruté par la mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Incivilités au Boulodrome :

Pour la deuxième fois, la commune a été victime d'une effraction au boulodrome. Cette fois ci, la porte du local des boules n'est pas réparable.

La mairie a déposé plainte auprès de la gendarmerie de Lamure sur Azergues. Une enquête est en cours. Le changement de porte occasionne des frais non prévus à la mairie. Chacun de nous est responsable du bien commun, le vandalisme n'occasionne que des dépenses inadmissibles.

Nouveaux habitants :

Vous venez d'aménager sur la commune. Faites vous connaître !

Souvent, il ne nous est pas possible de renseigner certains services publics faute de connaissance de ces nouveaux habitants.

Elections européennes : Pensez à vous enregistrer vous sur les listes électorales.

Boîtes aux lettres :

La poste nous a adressé un courrier pour nous informer d'une modification dans la distribution du courrier. Si une boîte aux lettres n'est pas accessible ou non conforme, le courrier peut ne plus être distribué. Il sera alors déposé au bureau postal.

Il en est de même pour les informations communales : pas de boîte aux lettres, pas de distribution !



Agenda

Dates a retenir:

Vendredi 9 - Samedi 10 février : Soirée Hongroise au Bar Associatif.

Samedi 24 février 2024 : Soirée Alsacienne dansante avec choucroute .

Samedi 16 mars : Soirée Saint Patrick au Bar Associatif.

Dimanche 7 avril : Spectacle « D'une mouche, un éléphant » - Salle des fêtes 10h00.

Dimanche 28 avril 2024 : Randonnée pédestre du comité des fêtes.

Samedi 11 mai 2024 : Vente de fleurs du sou des écoles.

Samedi 22 juin 2024 : Journée pétanque à la « bonne franquette »

Samedi 29 juin 2024 : Barbecue du sou des écoles

Samedi 6 - Dimanche 7 juillet : Fête des classes en 4

Samedi 24 août 2024 : Concours de pétanque. Soirée Paëlla avec le groupe Zanzibar

Dimanche 25 août 2024 : Vide grenier et Artisanat

Histoire de pays : La rafle du 11 décembre 1943

Les photos ci-dessous vous montre le monde présent lors de l'inauguration du monument des déportés , puis le monde présent lors de la cérémonie de commémoration des 80 ans de cet évènement qui a marqué le village de Saint Bonnet le Troncy.



Inauguration du monument des déportés.

Commémoration du 80ème anniversaire de la rafle du 11 décembre 1943



Mais que s'est-il passé ce jour là ? Et pourquoi ?

Ce texte n'est pas une histoire mais le récit de ce qui s'est joué à Saint Bonnet le Troncy le 11 décembre 1943, il y a 80 ans.

Jusqu'au 11 décembre 1943, Saint Bonnet vit la guerre avec ses difficultés liées à la situation. Il y a des prisonniers de guerre, des jeunes en camps de jeunesse, des STO, des réfractaires. Il y a aussi des maquisards, nombreux, plus de 200 du maquis Vendémiaire, un des tous premiers maquis français, vivant notamment près des hameaux Grandes Terres ou Barbery.

Ces maquisards ne sont pas connus dans la région hormis un venant de Claveisolles. Parmi eux il y a des étrangers, entre autres des Russes. Ils occupent les maisons Dumontet ou Ballaguy à Saint Bonnet et la maison Simonard à Saint Nizier.

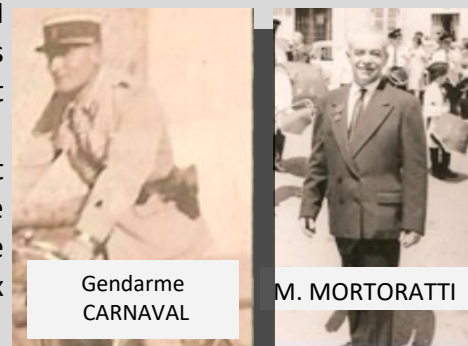
Philibert Chizelle, 14 ans leur porte le courrier.

Lors d'un Conseil Municipal, le Maire et ses Conseillers s'interrogent sur les conséquences possibles de la présence de certains maquisards un peu trop visibles dans un maquis devenu presque trop gros pour rester discret.

D'ailleurs, une vaste opération destinée à éliminer ces maquisards est décidée par les Allemands ce 11 décembre 1943.

Dans la nuit, les maquisards sont avertis par messieurs MORTORATTI (marchand de vin de Lamure) et le gendarme CARNAVAL, arrivés à travers bois depuis Lamure jusqu'aux Grandes Terres. Les maquisards quittent précipitamment les lieux.

Dès 5 heures du matin, ce 11 décembre 1943, St Bonnet est complètement investi par un nombre très impressionnant de soldats allemands. Plus de 2000 soldats envahissent le village. Ils arrivent de la Vallée d'Azergues et de la Vallée de Reins. Des chars et des canons sont positionnés à la Croix Nicelle. Un brouillard très épais empêche toute visibilité.



Gendarme CARNAVAL

M. MORTORATTI

Les arrestations commencent un peu partout à la fois, parfois au hasard. Des travaux d'élargissement de la route de la Croix Nicelle à Favardy avaient lieu. Les ouvriers déjà arrivés sont arrêtés : M. Sylvestre et M. Perreira (un Portugais qui travaillait à la carrière) M. Renard, chef cantonnier à Ranchal, M. Goutaudier, M. Mirkowitch un Serbe, M. Ballaguy, M. Philippe. M. Sylvestre qui a moins de 19 ans et MM. Ballaguy et Philippe, trop âgés sont relâchés. Les autres otages sont amenés au village, ils marchent devant les camions.



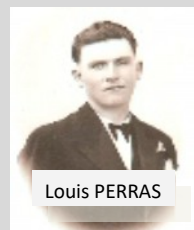
Roger Goutaudier



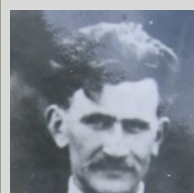
Joseph CHIZELLE

Les Allemands arrivent à la maison Chizelle, fouillent la maison, emmènent le père sur les lieux du maquis où ils ont retrouvé une guérite. Il le garde car il n'a pas dénoncé les maquisards. Il est environ 6h30. Son fils Philibert lui apporte une veste. Entre le père et le fils, pas un mot : juste un regard. Ils ne se reverront pas. Sa fille Henriette part tout de même à l'école.

Au Barbery, Louis Perras, 23 ans, en sabots, habillé légèrement pour la saison, descend chez sa mère pour aider au travail de la ferme. Il est arrêté en sortant de chez lui. Il ne reverra ni sa fille Marinette âgée d'un an ni son épouse enceinte. Il ne connaîtra jamais son autre fille Bernadette.



Louis PERRAS



Louis DUDU

Les Allemands arrivent à la maison Dudu et demandent où est le père. M. Dudu travaille au bois avec le jeune Derepierre. Les Allemands les retrouvent dans les bois, les ramènent. La maison est fouillée. Sans violence, ils sont interrogés en présence d'un civil qui ne dit rien mais qui a été vu avec les maquisards quelques jours plus tôt. M Dudu ne répond pas ; il pose sa musette et est emmené avec le jeune Derepierre, qui sera relâché dans l'après midi en raison de son âge (18 ans).

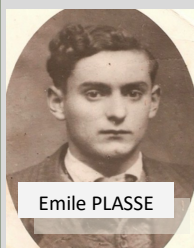
M. Dumontet est dans sa ferme à la Forêt. Les Allemands incendient cette ferme ainsi que l'autre bâtiment occupé par les maquisards aux Grandes Terres. Son fils Jean qui a vu arrêter son père vient pour le travail de la ferme ; il est aussi arrêté et emmené. Son autre fils, André, 12 ans est parti à l'école.



Antoine DUMONTET



...et Jean



Emile PLASSE

Emile Plasse, voisin de la ferme Dumontet, venu voir l'incendie, est lui aussi arrêté. Il est environ 10 heures. Il fait toujours un épais brouillard entrecoupé d'éclaircies temporaires.

Le Maire, M. Charmette, habite le hameau des Rivières, voisin du Barbery. Il ne sait pas que les Allemands sont à Saint Bonnet. Il en est averti par Joséphine Perras mais refuse de se sauver. Jean Morel arrive, venu l'avertir que la ferme Dumontet était en feu. Le Maire lui ordonne de repartir aussitôt. Jean Morel repart en vélo. Mais le brouillard s'est un peu dissipé et les Allemands aperçoivent ce cycliste qu'ils prennent pour un maquisard. Ils lui tirent dessus depuis le Barbery. Le brouillard le cachant à nouveau, Jean Morel peut se dissimuler derrière un tombereau. Il est sauvé. Les Allemands ne vont pas chez lui. Heureusement car des enfants juifs y étaient cachés, arrivés la veille.

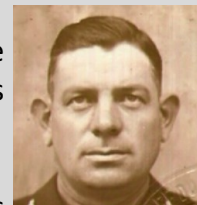
Les Allemands arrivent en trombe dans la cour du Maire. M. Charmette est accusé d'avoir toléré la présence des maquisards et de ne pas les avoir dénoncés. Ils le jugent responsable. Après discussion devant un plan de Saint Bonnet que possède les Allemands et sur lequel sont déjà inscrits les lieux où ils doivent aller, ils ordonnent d'aller chercher le premier adjoint M. Joseph Plasse. C'est Julienne, sa fille, qui est chargée de cette mission. Pendant ce temps, le Maire accompagné de deux Allemands armés est autorisé à monter dans sa chambre pour changer de vêtements. Les Allemands fouillent toute la maison et l'usine. Les autres otages sont déjà dans la cour. Les Allemands ordonnent à M. Joseph Plasse d'apposer une affiche sur laquelle on lira « **Toute personne qui abrite des maquisards sera immédiatement arrêtée et sa maison incendiée** ».

D'autres personnes, ce jour-là ont aussi été arrêtées puis relâchées.

Au bourg et dans les autres hameaux non concernés, les gens ne se rendent pas compte de ce qui se passe.

Les otages pris à la Croix Nicelle partent pour Montluc à LYON.

Au passage à Lamure, les Allemands envahissent la Gendarmerie et emmènent le gendarme Martin coupable de ne pas avoir dénoncé le maquis. En apprenant la nouvelle, les autres gendarmes prennent aussitôt le maquis.



Gendarme MARTIN

Les autres otages regroupés aux Rivières sont emmenés dans des camions au bourg. Ces camions partent aussi pour Montluc en passant par Magny. Au passage à Ronno, les Allemands emmènent M. Choinaki, pris au hasard.

Les otages restent quelques jours à Montluc, puis partent pour Compiègne et de là sont dirigés dans différents camps de concentration.

Le lendemain dimanche 12 décembre l'ambiance au village est terriblement sinistre. Le Père Jomain, à la messe, n'arrive pas à dire son sermon, secoué par l'émotion. Beaucoup de gens pleurent et ne savent que dire.

De la ferme incendiée de M. Dumontet, les Allemands ont confisqué les animaux. Les voisins sont réquisitionnés pour nourrir ce bétail. Dix jours plus tard, un peu avant Noël, ils reviennent pour tuer les animaux sur place et s'approprient quelques poules et deux sapins pour fêter Noël.

De Saint Bonnet, trois hommes seulement sont revenus des camps après un long passage à l'hôpital M. Jean Dumontet, M. Roger Goutaudier et M. Emile Plasse.

M. Markowitch également est revenu. M. Sylvestre l'a revu une fois après la guerre.

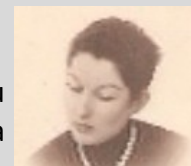
De la vie dans les camps de concentration, chacun peut imaginer ce qu'il en a été. Les rescapés n'en ont pas souvent parlé. Parfois leur famille avait pu connaître un évènement vécu par ci par là.

Les autres otages sont morts en déportation :

M. Chizelle en février 1944, M. Dudu en mars 1944, M. Dumontet père en novembre 1944, M. Perras en décembre 1944 ainsi que messieurs Ferreira, Martin, Renard et Choinaki.

Le Maire, M. Charmette, qui a eu les pieds gelés aux Dardanelles pendant la guerre de 1914-1918 ne peut plus marcher. Il est transféré rapidement à l'infirmerie. Il est mort d'épuisement après la libération du camp en Bavière le 11 mai 1945.

Une autre personne doit être mentionnée aujourd'hui. Mme Gauthier, résistante, a vécu pendant six mois avec son mari à Saint Bonnet. Elle a été par la suite arrêtée à Lyon et fusillée à Saint Genis Laval.



Annie GAUTHIER

De cette brève narration des évènements du 11 décembre 1943, nous pouvons aisément imaginer quels ont été le désarroi, l'inquiétude et la souffrance et des otages et de leurs familles.

Nous devons le respect et l'admiration à toutes ces personnes avec beaucoup d'humilité.

Et surtout, il est important de maintenir ce souvenir afin que ces évènements ne se soient pas produits pour rien. Ils doivent réveiller notre conscience.

L'actualité nous montre chaque jour que la Paix mondiale est très fragile. Des populations entières à travers le monde sont chassées, déportées ou exterminées, encore aujourd'hui, au 21^{ème} siècle.



Mme Annie Gauthier, Ms Jean Dumontet, Roger Goutaudier, Emile Plasse, Markowitch, Joseph Chizelle, Louis Dudu, Antoine et Jean Dumontet, Louis Perras, Ferreira, Renard, Choinaki et Gendarme Martin,

Nous ne vous oublions pas !

Remerciements : Ce texte a été rédigé essentiellement par Gabriel COUTURIER, ancien Maire de Saint Bonnet le Troncy. Durant ses mandats il a pu récolter de nombreux témoignages de personnes ayant vécu ces évènements.

D'autres renseignements et les photos viennent du travail réalisé en 2011 (DVD sur le maquis de l'AZERGUES) par Michel VIONNET.

C'est une foule inhabituelle pour une commémoration qui s'est réunie ce 11 décembre 2023. Il faut dire que l'évènement est de taille. C'est le 80ème anniversaire de la rafle de Saint Bonnet qui a eu lieu le 11 décembre 1943.



Les enfants et petits-enfants des otages, les amis, les curieux (ceux qui ne savaient pas), des élus des communes voisines, les gendarmes, les pompiers, et de manière générale ceux qui ne veulent pas oublier étaient présents. C'est avec un mélange de chants et de textes que la commune et les familles ont souhaité commémorer ce douloureux souvenir.

Après avoir accueilli la foule avec la chanson « *Nuit et Brouillard* » de Jean Ferrat, le Maire a relaté les évènements chronologiquement tels qu'ils se sont passés. Ensuite le « *Chant des déportés* » ou « *Chant des Marais* » a accompagné André Dumontet et Lilou (représentante des élèves de l'école) pour le dépôt de la gerbe avant la minute de silence. Eric Plasse a ensuite pris la parole au nom des enfants des rescapés : moment très émouvant ! « *Le chant des partisans* » puis « *La Marseillaise* » ont clôturé cette cérémonie officielle.

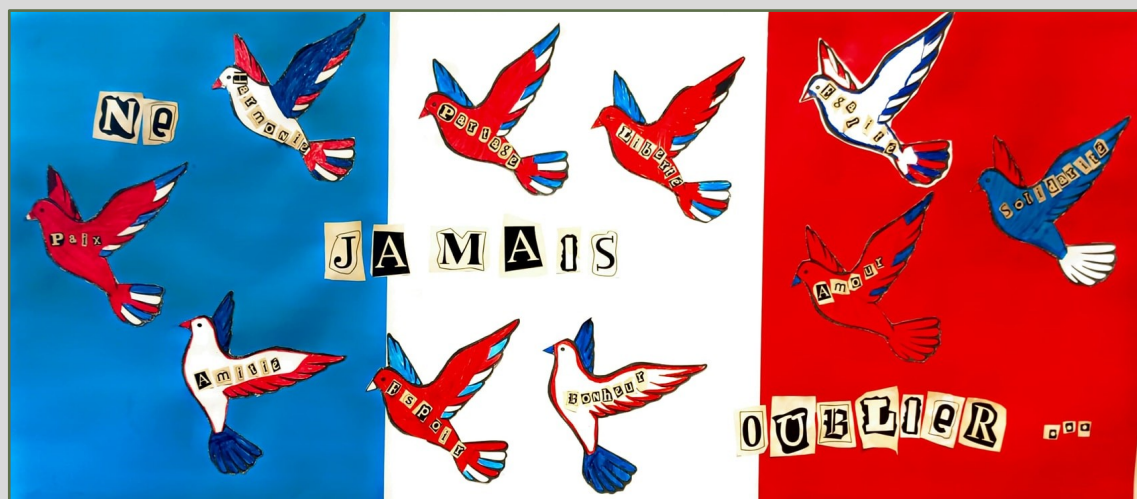


Enfin, les enfants, petits-enfants et arrière petits enfants ont fait quelques photos de groupes devant la stèle des déportés éclairée pour l'occasion.



Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour du buffet organisé à la salle des fêtes. Une exposition sur cette rafle du 11 décembre 1943 avait été préparée par les familles de rescapés : livres, photos, copies d'actes originaux de déportation ou de décès, textes des chants, poèmes réalisés par une étudiante sur cet évènement et surtout une magnifique fresque réalisée par les enfants de l'école et leur enseignante.

La soirée a duré encore en peu, le temps d'échanger, de partager, de poser des questions avant de se quitter. Les enfants des otages ont promis, eux, de se retrouver bientôt pour partager à nouveau leurs souvenirs.



Les poèmes ont été réalisés par une élève du lycée Notre Dame de Bel Air à Tarare dans le cadre d'un travail en Histoire.

RESIGNATION

22 juin 1940
 Défaite ou capitulation ?
 Accord ou obligation ?
 France debout ou inclinée ?
 France à genoux ou délivrée ?
 S'abattre ou résister ?
 Se battre ou collaborer ?
 De Gaulle ou Pétain ?
 Dénoncer ou cacher ?
 Certains ont décidé de s'engager.
 Mais de quel côté ?
 Pour se protéger ou aider ?
 La mort est toujours proche,
 Alors, résistant ou boche ?
 La guerre est le temps de tous les choix.

ELOGES

Malgré le danger, il a couru les prévenir,
 Monsieur Mortarotti, héros grâce à ses dires.
 Aux enfants cachés à St Bonnet
 Leur dit de fuir la nuit tombée,
 Sans s'inquiéter pour ceux qui les ont cachés.
 Duclos, Napoléon et autres résistants,
 Etaient donc loin à l'arrivée des Allemands.
 Monsieur Mortarotti, ses hommes et leur courage,
 Sauvèrent vies, réseaux et espoirs au village.
 Jamais les combattants n'arrêtèrent la révolte,
 Et les trains déraillèrent grâce à quelques volts.
 Fut créé le bataillon du 14 juillet,
 Plusieurs maquis livrant bataille dans la forêt,
 Aidèrent alors à la libération de Lyon
 Et jamais ne se soumettraient à l'abandon.

INVERSEMENT

Peut-être que cette guerre beaucoup ne l'ont pas choisie
 Peut-être que les Allemands ne sont pas tous nazis
 Peut-être qu'inversement
 Peut-être que l'Allemand n'est pas toujours obéissant
 Peut-être que lui aussi est résistant
 Peut-être qu'inversement
 Peut-être qu'il ne veut rien rapporter
 Peut-être qu'il n'a pas vu ce jeune homme caché
 Peut-être qu'inversement
 Peut-être qu'il ne veut plus voir les regards terrifiés
 Peut-être qu'il regrette ces fermes brûlées
 Peut-être qu'inversement
 Peut-être qu'il n'est pas pour cette guerre
 Peut-être qu'il n'est pas pour cet Hitler
 Peut-être qu'inversement
 Peut-être qu'il ne veut plus donner la mort
 Peut-être qu'il ne veut plus en faire des rapports
 Sans doute a-t-il sauvé des vies

LE RETOUR

Ils sont revenus blessés,
 Affaiblis, amaigris, éraflés.
 Pour résistance ou sans raison,
 on les appelle les raflés.
 Certains ont perdu la raison,
 Mais sont miraculeusement libérés
 De cette prison macabre
 Juifs, gitans et autres communautés,
 Espéraient seulement vivre en toute liberté.
 Des camps de la mort, beaucoup n'en sont pas ...
 ... entièrement revenus,
 Leurs esprits restés là-bas
 Coincés par cette horreur vécue
 Ne pourront jamais oublier cela
 Mais souvent n'en parlèrent pas
 Emile Plasse, Roger Goutaudier, Jean Dumontet,
 Trois revenus d'entre les morts.

ESPOIR

Toujours dans les moments sombres
 Nous pousse à continuer
 Il nous poursuit telle une ombre
 Et si souvent envolé

Et quand vient un rêve fou
 Un amour vivace et doux
 On donne tout, on se bat
 Pour gagner notre combat
 Alors il a réussi
 Contre une guerre si longue,
 Une attente insupportable,
 Et jamais il n'est parti.
 L'espoir



Monument de la Déportation de Saint Bonnet le Troncy, réalisé par Jean DUMONTET, un des 3 rescapés de la rafle.





Conseil municipal du 06 juillet 2023.

PRESENTS : TOUCHARD Pascal, Maire, Mme Sylvie GINET, M. GINET Jean-Philippe M. BATTU Raphaël, adjoints, M. Emmanuel BUSCHI, Mme AMIN Marie-Josèphe, M. PERRON Jean-Claude, M. TENGNAGEL Freek.

Ordre du jour :

Point sur les travaux et commissions,
Validation des entreprises-2^{ème} consultation,
Avenant au contrat de Maîtrise d'œuvre,
Démarche de versement du crédit,
Passage à la de nomenclature comptable M57 au 1^{er}/01/2024
Insee : recensement de la population 2024,
Fourrière
Centre aéré,
Informations diverses,
Questions diverses,

Point sur les travaux et commissions :

Voirie : M. Battu énumère les travaux de voiries effectués :

Les chemins goudronnés se situent à l'allier, le Patiro et le lacheron . Le chemin des Valentines est prévu en 2024.

Le fauchage des talus par l'entreprise Fougerard est terminé.

De l'enrobé à froid sur les nids de poules est à prévoir à Magny avant le petit pont, à la Bonne et au Ronçon.

Syder : M. Buschi informe le conseil que le Syder trouve les toits de l'église et de la mairie intéressants pour la pose de panneaux photovoltaïques. Si le conseil accepte, un courrier devra être envoyé au Syder en ce sens.

Ecole : Monsieur le Maire informe l'assemblée que Mme Pavon, directrice et institutrice quitte l'école. La nouvelle institutrice habite sur Vaulx en Beaujolais. Le CDD de Mme Gardette, ATSEM, n'est pas renouvelé. Une vacance/offre de poste est créée. 15 enfants sont inscrits à l'école pour septembre 2023.

Travaux du musée

Validation des entreprises – 2^{ème} consultation

Monsieur le Maire présente les offres concernant les lots restés infructueux lors de la 1^{ère} consultation. Après avoir entendu l'exposé du Maire sur l'analyse des offres ;

Après avoir débattu et consulté les tableaux d'analyses des prix et des notes techniques ;

Le conseil municipal délibère et vote à l'unanimité des présents les attributions suivantes :

Lot 2 :

Lot 2.1 Désamiantage : Le lot est attribué à l'entreprise **Détroit D** de Macon pour 7 980€ H.T

Lot 2.2 Démolitions : Le lot est attribué à l'entreprise **Mongoin Lardet** de Chambost Allières pour 21 405.76€ H.T

Lot 2.3 Maçonnerie : Le lot est attribué à l'entreprise **EGVA** de St Just d'Avray pour 32 935.91€ H.T

Lot 4 : ITE –Bardage

Le lot 4 est attribué à l'entreprise **Dumontet Charpente Habitat Bois** de Poule les Echarmeaux pour 32 750.47€ H.T

Lot 8 : Carrelage –Faïence

Le lot est attribué à l'entreprise **Faure Carrelage** de Claveisolles pour 14 901.57 € HT

Le montant total des travaux est de 500 882€ H.T (Hors maîtrise d'oeuvre

Une première réunion de chantier aura lieu au Musée le 11 juillet à 8h30 : mise en place planning d'intervention.

Avenant au contrat de Maîtrise d'œuvre

Vu l'augmentation du coût des travaux, un avenant du contrat de Maîtrise d'œuvre (MOE) est à prévoir. Mme Cinquin, architecte propose une augmentation du montant de MOE supérieure de 21 000 €.

Le conseil accepte la renégociation avec un maximum de 10000€.

Démarche de versement du crédit,

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de demander un premier versement de 30 000€ du prêt de 200000€ contracté de la banque Crédit Mutuel, ceci afin de ne pas perdre le bénéfice du prêt consenti.

Le conseil municipal après avoir écouté, délibéré et voté à l'unanimité des présents :

Accepte de percevoir un premier versement de 30 000€ du prêt bancaire obtenu de 200 000€ auprès du Crédit Mutuel.

Autorise Monsieur le Maire, à signer tout document s'y rapportant.



Changement de nomenclature comptable au 1^{er} janvier 2024 :

Après avoir écouté, délibéré et voté à l'unanimité des présents, le conseil :

Accepte le passage de la M14 à la M57 abrégé pour le budget principal et ces budgets annexes à compter du 1^{er} janvier 2024.

Recensement de la population :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que du 18 janvier au 17 février 2024 aura lieu la campagne de recensement de la population sur notre commune.

Le coordonnateur sera Mme MILSONNEAU. Cependant, il faut trouver 1 agent recenseur.

Une proposition sera faite à Mme Bourgeay Patricia.

Centre aéré

Vu la demande de quelques parents de la commune, Monsieur le Maire propose d'aider financièrement les familles de la commune qui mettent leur(s) enfant(s) au centre aéré de Cublize à hauteur de 5€ par enfant et par jour.

Toutefois la question se pose pour les enfants domiciliés sur la commune mais qui ne vont pas à l'école de St Bonnet le Troncy.

Mme Ginet propose de rencontrer la directrice du centre aéré pour en savoir plus sur les tarifs et les enfants de la commune qui fréquentent le centre de loisirs.

Informations diverses

Des arrêtés de circulations sont à prévoir pour la Fête d'été qui aura lieu le 27 août 2023.

Conseil du 08 Septembre 2023.

PRESENTS : TOUCHARD Pascal, Maire, Mme Sylvie GINET, M. GINET Jean-Philippe M. BATTU Raphaël, adjoints, M. Emmanuel BUSCHI, Mme AMIN Marie-Josèphe, M. PERRON Jean-Claude

EXCUSES : M. TENGNAGEL Freek.

Ordre du jour

Bilans des commissions

Points sur les travaux

Barrières au cimetière

Mobilier secrétariat

Agent recenseur

Informations diverses

Questions diverses

Bilan des commissions :

Voirie : De nombreux trous ont été bouchés.

Ecole : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a 1 nouvelle directrice d'école et 1 nouvelle ATSEM.

Syder : Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient de demander au Syder de faire enlever les réverbères dans le parc du musée, ces derniers étant branchés sur le réseau d'éclairage public.

Point sur les travaux :

La 2^{ème} réunion de chantier pour les travaux du musée a eu lieu ce jour. La démolition de murs intérieurs au rez de chaussée et à l'étage a commencé.

Monument aux Morts :

Le devis de l'entreprise Cherpin pour la réparation de la barrière est de 1500€ environs répercuté à l'entreprise qui a causé les dégâts.

Barrières au cimetière :

L'entreprise Cherpin a envoyé 1 devis pour les barrières d'un montant de 28000€. Une autre entreprise va être contactée.

Mobilier secrétariat de mairie

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il sera nécessaire de changer le mobilier du secrétariat (nouveau bureau avec banque). Le budget nécessaire est de 1500€ environ.

Une fois que le déploiement de la fibre à la mairie sera effectif le changement de mobilier pourra être prévu : les contraintes de branchement (ordinateur, photocopieuse, téléphone etc...) seront moindres.

Agent recenseur

Monsieur le Maire, rappelle qu'il est nécessaire de recruter un agent recenseur pour effectuer le recensement de la population qui aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Madame Viggiani ne peut pas accepter. Son fils Enzo sera disponible si la commune est intéressée.

Informations diverses

Emploi de remplacement : Monsieur le Maire informe le conseil que monsieur Laurent BURNAND, en charge de l'entretien des voiries et bâtiments communaux est

en arrêt initial jusqu'au 1^{er} octobre 2023 inclus. Il convient donc de prévoir son remplacement.

Monsieur le Maire propose le remplacement de la manière suivante :

M. Marc LO CICERO, habitant de St Bonnet Le Troncy

Les horaires sont fixés de la manière suivante :

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h00 à 12h00 soit 26,67 heures hebdomadaires

Le conseil municipal après avoir écouté M. le Maire, délibéré et voté à l'unanimité des présents :

Décide de recruter en tant qu'adjoint technique non titulaire, en remplacement de M. Laurent BURNAND, jusqu'au 1^{er} octobre 2023 inclus :

M. Marc LO CICERO pour 26,67 heures hebdomadaires ;

Dit que son contrat pourra être renouveler en cas de prolongation de l'arrêt de maladie de M. Laurent BURNAND,

Dit que, par la délibération n°02.2019 du 29 mars 2019 concernant la mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), M. Marc LO CICERO touchera IFSE (Indemnité de fonctions, de Sujétions et d'Expertise). Il relève du groupe C2. Le montant de IFSE est fixé à 1600€ payable proportionnellement

Donne pouvoir au Maire pour établir et signer les contrats avec l'intéressé.

Fin du contrat numéricable pour les collectivités : Il se termine le 26 octobre 2023. Il faut contacter des opérateurs tels que SFR, orange pour des devis pour la mise en place de la fibre à la mairie et à l'école.

Questions diverses :

M. Raphaël BATTU demande s'il existe un planning pour la garderie et comment cela se passe. De plus, les enfants n'auraient plus l'accès au préau ?

Le projet d'installer des panneaux photovoltaïques sur l'église est-il toujours d'actualité ? Monsieur le Maire indique que si un conseiller est volontaire pour suivre le projet, il n'y a pas de problème pour poursuivre avec le Syder. Les travaux du musée et du cimetière sont très prenants.

Conseil du 24 novembre 2023

PRESENTS : TOUCHARD Pascal, Maire, Mme Sylvie GINET, M. GINET Jean-Philippe M. BATTU Raphaël,

adjoints, M. Emmanuel BUSCHI, Mme AMIN Marie-Josèphe, M. PERRON Jean-Claude, M. TENGNAGEL Freek.

Ordre du jour :

Bilans des commissions,

Points sur les travaux,

Délibération Fonpel pour Sylvie Ginot

Rallye Charbonnières 2024

Rapports de Qualité et de Service : Déchets, Assainissement, Eau potable

Recensement de la population

Tarifs Location des installations communales

Prime du pouvoir d'achat des agents communaux

Subvention comité des fêtes

Informations diverses,

Questions diverses,

Bilan des commissions :

Voirie : L'entreprise Fougerard passe actuellement l'épaveuse dans les chemins communaux.

Les propriétaires le long du chemin de Lurcy, après avoir reçu un courrier de la mairie, ont procédé ou sont en train de procéder à l'élagage des branches gênantes le long de ce chemin.

Syder : Monsieur le Maire rappelle aux conseillers, que le Syder effectue la maintenance de l'éclairage public 1 fois par trimestre et que toute intervention supplémentaire est facturée en supplément du contrat de maintenance. Monsieur le Maire, indique que le SYDER est informé du dysfonctionnement des nombreuses lampes surtout au lotissement du Gaillard.

Ecole : Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'école fonctionne bien avec la venue de la nouvelle maîtresse et de la nouvelle ATSEM.

Point sur les travaux :

Cimetière : L'entreprise de métallerie Roche est venue prendre les mesures pour les barrières. Il propose la couleur gris foncé pour celles-ci. Il faudrait repeindre le portail actuel de la même couleur.

Le marquage au sol du parking se fera au printemps 2024.

Musée : La phase démolition est terminée.

Un nouvel avenant doit être effectué. En effet, les solives soutenant le 1^{er} étage demandent à être

renforcées et imposent une modification des chevêtres. Un surcoût de 700 € est nécessaire, mais déjà comptabilisé dans le budget de travaux dans les dépenses imprévues.

La pose des fenêtres et portes est prévue avant Noël.

Fibre : La fibre arrive à l'école et à la mairie en remplacement du réseau câblé.

Décision modificative budgétaire : Une régularisation des cotisations retraites du mandat d'élu de mme GINET doit être réglée à FONPEL pour un montant de 4342.33€ dont mme Ginet en a réglé la moitié à la commune. Ces cotisations retraite couvrent les mandats depuis 2014.

Rallye Charbonnière 2024 : Monsieur le Maire informe les conseillers du passage du Rallye Charbonnière en avril 2024 souhaité par les organisateurs du Rallye sur notre commune.

Le conseil municipal après avoir écouté M. Le Maire, délibéré et voté (2 voix contre, 1 abstention et 5 voix pour) :

Autorise le passage du Rallye de Charbonnière en avril 2024.

Rapports année 2022 (activité de la COR, prix et qualité déchets, prix et qualité assainissement et prix et qualité eau potable)

Monsieur le Maire, présente les rapports de l'année 2022 :

- Activité de la COR,
- Prix et Qualité des Déchets,
- Prix et Qualité de l'assainissement (Suez),
- Prix et Qualité de l'eau potable (Suez),

Après avoir écouté M. le Maire, délibéré et voté à l'unanimité :

Accepte ces différents rapports.

Recensement de la Population

Monsieur le Maire informe l'assemblée que M. Enzo Viggiani sera l'agent recenseur. Il sera indemnisé pour les frais kilométriques et en tant qu'agent recenseur à hauteur de 692 euros.

Révision des tarifs de locations de la salle des fêtes

Vu l'augmentation du coût de l'énergie (Gaz, électricité et granulés bois), Monsieur le Maire propose de revoir les tarifs de location de la salle des Fêtes :

Après discussion, le conseil adopte les tarifs suivants :

Pour les habitants de la commune : 220€ + 50€ de ménage,

Pour les habitants extérieurs à la commune : 400€ + 50€ de ménage

Pour les associations 50€ de ménage et 50€ supplémentaires si manifestations lucratives

En cas d'utilisation gratuite du boudrome, un montant de 20€ sera facturé pour l'utilisation de l'éclairage. Les autres tarifs restent en vigueur.

Prime du Pouvoir d'achat des agents communaux :

L'Etat autorise les communes à proposer une prime de pouvoir d'achat aux fonctionnaires titulaires et non titulaires de la fonction territoriale. Les agents communaux de Saint Bonnet le Troncy sont concernés par cette prime d'un montant de 300€ à 800 € en fonction des salaires.

Après avoir écouté M. Le Maire, les conseillers souhaitent attendre d'avoir plus d'informations à ce sujet et d'en reparler lors d'un prochain conseil municipal.

Subvention au Comité des Fêtes :

M. le Maire informe l'assemblée que le Comité des Fêtes souhaite une participation financière de la commune pour l'achat de barnums.

Le conseil municipal, après avoir écouté M. le Maire, délibéré et voté à l'unanimité :

Accepte de verser au Comité des Fêtes une subvention d'un montant de 250€ au titre de l'année 2023. Cette somme sera prévue au budget 2024.

Informations et questions diverses :

M. Tengenel fait part de son inquiétude pour une habitante de St Bonnet dont la santé et l'état général se dégradent. M. le Maire, informe qu'il va essayer de prendre contact avec son médecin généraliste et sa famille pour voir quelles actions sont envisageables.

M. Perron s'interroge sur la sécurité routière sur la route de Magny (RD9) au niveau du point de chargement et déchargement de bois de l'entreprise Chizelle Frères. Les camions venant pour charger du bois dans les conteneurs stationnent mal (sur la route et de travers). Cela gêne la visibilité et empêche les véhicules de passer.

Les pigeons place de l'église deviennent un problème. Des propositions sont à l'étude.

Le 11 décembre prochain cela fera 80 ans que la rafle nazie a eu lieu à St Bonnet le Troncy. Une cérémonie est prévue devant le Monument aux Morts. Une invitation sera adressée à la population, aux familles concernées, aux Maires des villages voisins concernés, et aux associations de la résistance. La commémoration aura lieu le 11 décembre à 19h suivie d'un vin d'honneur à la salle des Fêtes.

Etat civil.

Mariages: Mme Lydia MAZNI et M. Maxime CATELLA, le 12 août 2023.
Mme Kelly DEHAVANNE et M. Aymeric VALLET, le 26 août 2023.
Mme Adeline DURNERIN et M. Eddy DUMONTET, le 09 septembre 2023.

Naissances : Julia LELIEVRE, le 22 octobre 2023.

Décès : M. Jean Luc PHILIPPE, le 15 décembre 2023.

Informations pratiques.

Secrétariat de Mairie

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi et vendredi de 9h à 12h
- Jeudi 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanences du Maire ou des adjoints

Le samedi matin de 10h à 11h ou sur rendez-vous.

Location des installations communales

Salles des fêtes : 220 € + 50€ ménage (habitants) ou 400 € + 50 € ménage (extérieurs).

Boulodrome : Accès au terrain gratuit (réservation conseillée pour les groupes) - Eclairage 20€.

Local du boulodrome : 50€ (habitants) ou 100 € (personnes extérieures). Gratuit pour les associations de St Bonnet.

Abri du musée : Gratuit mais réservation obligatoire.

Déchetterie de St Nizier D'Azergues

Contact : 04 74 02 01 51

HORAIRES .

Lundi : 14h - 17h30

Jeudi : 9h - 12h

Mercredi : 9h-12h / 15h - 17h30

Samedi : 9h - 12h / 13h- 17h30

Trésorerie

Centre des impôts de Tarare

22 rue Etienne Dolet

69170 Tarare

Tél : 04 74 63 03 53

Transport à la demande

Pour bénéficier du transport à la demande, vous devez vous inscrire en remplissant un dossier. Une fois la demande acceptée, vous achetez vos tickets et vous appelez un numéro pour être pris en charge. Renseignements en mairie et auprès de la COR.

Mairie de Saint Bonnet le Troncy :

Téléphone : 04 74 02 02 20

www.saintbonnetletroncy.net

Courriel : mairie@saintbonnetletroncy.net Site web :

Comité de rédaction : Pascal Touchard - Sylvie Ginet

Prochain numéro du Petit Troncy : Juillet 2024